

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19148377

e.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 OCT. 2019

Greffe
DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0423 138 942**

Nom

(en entier) : **PROCHIBAT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE WAVRE 94 - 1360 PERWEZ - BELGIQUE**

Objet de l'acte : **Démission d'un co-gérant - pouvoirs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire tenue au siège social de la société le 12 octobre 2019 :

L'assemblée générale, accepte la démission, en date du 12 octobre 2019, de Monsieur Stéphane Vanpaesschen de son mandat de gérant.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Philippe THIBOU, domicilié à 1390 Bossut-Gottechain, Avenue Jules Gathy 15 en vue d'établir, de signer et de déposer les formulaires de publication afférents aux résolutions qui précèdent.

Philippe THIBOU
Mandataire

Annexe déposée en même temps :

- exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extra ordinaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).